

STMicroelectronics informe de la décision du Conseil de Surveillance d'une nouvelle date pour l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 et de la révision de la résolution sur les dividendes

PR N°C2955C

Genève, le 22 avril 2020 – STMicroelectronics (NYSE : STM), un leader mondial dont les clients couvrent toute la gamme des applications électroniques, informe d'une mise à jour concernant son Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 (AGA 2020).

Prenant en compte la croissance des bouleversements économiques et sociétaux dans le monde liés à l'épidémie de COVID-19, le Conseil de Surveillance de ST propose désormais une réduction du montant du dividende 2019 de 0,24 US\$ à 0,168 US\$ par action, avec l'autorisation d'envisager, au cours du mois de septembre 2020, de l'augmenter jusqu'à un maximum de 0,24 US\$ par action.

La mise à jour de la résolution concernant le dividende sera proposée à l'AGM 2020 qui est désormais reprogrammée au 17 juin 2020.

Les principales résolutions proposées pour approbation lors de l'AGM 2020 reprogrammée comprennent :

- L'approbation des comptes statutaires annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Les comptes statutaires annuels 2019 ont été déposés auprès de l'organisme néerlandais de régulation des marchés financiers (AFM) le 25 mars 2020 et sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) ainsi que sur le site de l'AFM (www.afm.nl) ;
- La distribution d'un dividende en numéraire de 0,168 US\$ par action ordinaire en circulation, payable par tranches trimestrielles de 0,042 US\$ pour chacun des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2020 et le premier trimestre 2021 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Société à la date d'enregistrement le mois de chaque versement trimestriel (voir tableau ci-après) ;
- L'autorisation au Conseil de Surveillance d'envisager au cours du mois de septembre 2020 d'augmenter le dividende autorisé jusqu'à un maximum de 0,24 US\$ par action ordinaire en circulation ;
- La nomination de Madame Ana de Pro Gonzalo comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle

des Actionnaires 2023, en remplacement de Madame Martine Verluyten dont le mandat arrivera à expiration à la fin de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 ;

- La nomination M. Yann Delabrière comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2023, en remplacement de M. Jean-Georges Malcor dont le mandat arrivera à expiration à la fin de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 ;
- Le renouvellement des mandats, pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2023, des membres suivants du Conseil de Surveillance : Madame Heleen Kersten et Messieurs Alessandro Rivera, Frédéric Sanchez et Maurizio Tamagnini ;
- L'adoption de la politique de rémunération de la Société pour les membres du Conseil de Surveillance, en ligne avec les récentes modifications de la loi néerlandaise et la directive communautaire sur les droits des actionnaires ;
- L'amendement de la politique de rémunération de la Société pour le directoire, en ligne avec les récentes modifications de la loi néerlandaise et la directive communautaire sur les droits des actionnaires ; et
- Le renouvellement de EY, auditeur externe, pour les exercices 2020, 2021, 2022 et 2023.

La date limite d'inscription dans les registres de la Société pour tous les actionnaires afin de participer à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 reprogrammée est fixée au 20 mai 2020. L'ordre du jour complet et les informations détaillées nécessaires concernant l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2020 reportée ainsi que tous les documents afférents, sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) et mis à la disposition des actionnaires conformément aux législations et réglementations en vigueur à compter du 22 avril 2020.

Epidémie COVID-19 (Coronavirus)

En réponse à la propagation mondiale du coronavirus et en vue de la prochaine Assemblée Générale annuelle, ST est engagé afin de préserver la santé et la sécurité de ses actionnaires, de ses employés et de ses autres parties prenantes. Par conséquent, nous prenons des mesures préventives afin de limiter le risque d'infection pour toutes les parties impliquées dans nos activités. Ceci inclut d'éviter les déplacements inutiles et les rassemblements physiques. Cette approche s'appliquera également à notre Assemblée Générale Annuelle. De ce fait, si vous êtes actionnaire (ou autrement en droit d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle), nous vous encourageons fortement à ne pas assister à l'Assemblée Générale Annuelle en personne, mais plutôt à exercer votre droit de vote par Internet ou par procuration.

ST continuera à surveiller très étroitement la situation et pourra adopter des mesures de sécurité supplémentaires (telles que limiter davantage la participation physique à l'Assemblée Générale Annuelle aux principaux participants uniquement, comme le permet la loi).

Le tableau ci-dessous résume le calendrier complet des versements trimestriels des dividendes :

--	--	--	--	--	--	--	--

						Suspension des transferts d'actions entre les registres new-yorkais et hollandais :	
Trimestre	Date de négociation coupon détaché	Date d'enregistrement Monde	Date de paiement en Europe	Date de paiement NYSE, à partir du :	De la clôture des marchés en Europe :	Jusqu'à l'ouverture des marchés à New York le :	
T2 2020	22 juin 20	23 juin 20	24 juin 20	30 juin 20	22 juin 20	24 juin 20	
T3 2020	21 sept 20	22 sept 20	23 sept 20	29 sept 20	21 sept 20	23 sept 20	
T4 2020	14 déc 20	15 déc 20	16 déc 20	22 déc 20	14 déc 20	16 déc 20	
T1 2021	22 mars 21	23 mars 21	24 mars 21	30 mars 21	22 mars 21	24 mars 21	

À propos de STMicroelectronics

ST, un leader mondial sur le marché des semi-conducteurs, fournit des produits et des solutions intelligents qui consomment peu d'énergie et sont au cœur de l'électronique que chacun utilise au quotidien. Les produits de ST sont présents partout, et avec nos clients, nous contribuons à rendre la conduite automobile, les usines, les villes et les habitations plus intelligentes et à développer les nouvelles générations d'appareils mobiles et de l'Internet des objets.

Par l'utilisation croissante de la technologie qui permet de mieux profiter de la vie, ST est synonyme de « life.augmented ».

En 2019, ST a réalisé un chiffre d'affaires net de 9,56 milliards de dollars auprès de plus de 100 000 clients à travers le monde. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.st.com.

Pour plus d'information :

Relations avec les Investisseurs

Céline Berthier

Tél : +41.22.929.58.12

celine.berthier@st.com

Contact presse :

Nelly Dimey

Tél : 01.58.07.77.85

Mobile : 06.75.00.73.39

nelly.dimey@st.com

Pièce jointe

- [C2955C – ST Résolutions report AGM 2020 – FINAL POUR PUBLICATION](#)